**Invitation au 13ᵉ congrès de l’AMPP sous le thème ” Secteur des produits phytopharmaceutiques et des biocides au Maroc : Enjeux et Défis”**

**Le 8 et 9 avril 2025 à l’IAV Hassan II de Rabat**

**Au Maroc, le secteur agricole occupe une place très importante ; l’intensification des productions agricoles a montré que la protection des cultures entre autres par le recours aux produits phytopharmaceutiques et des biocides est une composante importante pour pallier la pression des attaques des bioagresseurs. Néanmoins, au niveau international comme national, les produits phytopharmaceutiques sont devenus actuellement au centre des préoccupations et au cœur de débats pour répondre aux :**

* Exigences réglementaires et de contrôles qui sont devenues strictes et sévères par le fait qui imposent de plus en plus de restrictions et d’interdictions des matières actives
* Enjeux socio-économiques liés à la sécurité et l’autosuffisance alimentaire
* Enjeux sanitaires et écologiques liés à l’usage et l’application des **produits phytopharmaceutiques et des biocides**
* Conditions de respect des bonnes pratiques agricoles dictées par les exigences normatives de qualité (GlobalGap, Nature’s Choice, BRC, ISO14001, …) en évolution croissante et qui sont devenus très contraignantes pour nos producteurs
* Attentes sociétales en matière de l’impact des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** sur la santé relative à la problématique des pratiques d’applications et aussi des résidus de pesticides dans les produits alimentaires
* C’est ainsi, la gestion des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** est devenue un élément clé pour assurer une agriculture et un développement durable. Au Maroc par le biais des services agricoles, de contrôle, de la profession et des producteurs le pays a développer tous les moyens et les infrastructures nécessaires à la bonne gestion des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** au niveau des aspects institutionnels réglementaires, professionnels et  techniques.

Consciente de l’importance de cette thématique**, l’Association Marocaine de Protection des Plantes (AMPP)** envisage d’organiser un congrès sur le Secteur des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** au Maroc : Enjeux et Défis pour le 8 et 9 avril 2025 à l’IAV Hassan II de Rabat

**Le Congrès va faire l’objet de communications scientifiques et techniques orales et par affiche traitant des thèmes d’actualité   touchant tous les aspects réglementaires, législatifs, biologiques, toxicologiques, éco toxicologiques, analytiques et de contrôle des pesticides….**

1. **Les thématiques du débat**
2. Le cadre institutionnel et juridique des **aux produits phytopharmaceutiques et des biocides** au Maroc ;
3. Les procédures d’Homologation et d’autorisations de mise en ventes ;
4. Le contrôle de la qualité des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** au Maroc ;
5. L’organisation professionnelle des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** au Maroc ;
6. Le Marché des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** et leur circuit d’approvisionnement de distribution au Maroc ;
7. Situation des **produits phytopharmaceutiques** utilisés dans le secteur agricole Marocain ;
8. Situation des **biocides** utilisés en santé et en hygiène public au Maroc ;
9. Situation des **biocides** utilisés dans le secteur d’élevage ;
10. Intoxications imputées et causés par les **produits phytopharmaceutiques et des biocides** au Maroc ;
11. **produits phytopharmaceutiques** et systèmes de management Qualité en horticulture ;
12. Contrôle et Surveillance des Résidus des **produits phytopharmaceutiques** dans les denrées alimentaires au Maroc au niveau des produits agricoles exportés et des produits destinés au ~~du~~ marché local
13. Le contrôle et la surveillance des résidus de **produits phytopharmaceutiques** dans les eaux potables au Maroc
14. Recherche et recours aux nouvelles matières actives et aux biopesticides
15. Gestion des déchets générés par l’utilisation des **produits phytopharmaceutiques et des biocides** au Maroc.

**B-Liste des invités : intervenants et participants**

1. Les structures institutionnelles et administratives ;
2. Les associations professionnelles de l’agrochimie (CropLife Maroc et la Fédération Marocaine Interprofessionnelle des Importateurs, des Distributeurs et Revendeurs des Intrants Agricoles -FMIIDRIA ;
3. Les fédérations, les interprofessions agricoles et les associations de producteurs et les coopératives agricoles ;
4. Les associations professionnelles de protection des plantes et de l’environnement ;
5. Les représentations des Organisations Internationales ;
6. Les institutions académiques et de recherches agricoles, les Universités scientifiques et les Institutions techniques… ;
7. Les ONGs et la société civile.

**Pour plus d’information, prière de prendre contact avec l’AMPP :**[**www.amppmaroc.org**](http://www.amppmaroc.org/)